



PROGRAMME DE FORMATION

Développer une filiale de SEM

(référence A96)

Objectifs

- Comprendre les objectifs et prérequis liés à la constitution de filiale
- Déterminer le montage le plus approprié aux projets de la SEM et la structure juridique associée
- Défendre les montages retenus auprès des investisseurs, des actionnaires et des élus

Public

Directeur, DAF - RAF, responsable développement / opérationnel

Prérequis

Disposer de connaissances générales en droit des sociétés et en finances

Méthodes et support

Pédagogie interactive alternant les exposés théoriques avec les présentations d'exemples et les échanges formateur/stagiaires. Un support de cours sera remis à chaque participant

Durée

1,00 jour(s)
7:00 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un consultant financier - SCET

Parcours formation

- DAF - RAF
- Directeur d'Epl

Point fort

Une formation pour mieux appréhender la question de la filialisation des SEM et réaliser un tour d'horizon complet du sujet

Organisation :

- Contact : halima.houari@scet.fr ; tél : 01 53 44 06 42
- Formation en présentiel dans une salle équipée (écran vidéo, paper-board) à la SCET ou chez un prestataire spécialisé ERP (Etablissement Recevant du Public)
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation :

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12

SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188

SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



- Évaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne (Formaeva)

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Développement, diversification, le mouvement de la filialisation en économie mixte

- Pourquoi le développement de filiales ou la prise de participation ?
- Etat des lieux et projets développés dans les territoires

Les réflexions préalables à la constitution d'une filiale

- Le projet de développement souhaité
- Le modèle économique associé et la rentabilité visée
- La gouvernance et le contrôle par les actionnaires

La mise en oeuvre : constitution de la filiale

- Les différentes structurations juridiques et les critères de choix
- Les formalités de constitution

Le fonctionnement de la filiale

- La notion de pouvoir adjudicateur
- La structuration financière et en compétences de la filiale
- Les relations entre la SEM et sa filiale